Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article953

L'école singe l'entreprise « performance, management, concurrence... souffrance !

- Actualité des luttes - Second degré -

Date de mise en ligne : lundi 24 décembre 2012

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Collèges et lycées : L'entreprise, modèle de fonctionnement

Dans un contexte de réduction des dépenses publiques, l'école se doit d'être "performante" à moindre coût. Dans le monde de l'entreprise, "performance" se nomme "rentabilité" et le mode d'organisation y est soumis. **Pour que l'école soit "performante", il faudrait s'inspirer de la gestion d'entreprise.**

Ainsi, l'éducation nationale adopte le langage et les techniques de "management" du secteur privé : on parle de "pilotage par les résultats", de "contrats d'objectifs" entre les établissements et les rectorats, on s'occupe de "fluidifier les parcours" c'est-à-dire de gérer des flux d'élèves comme s'il s'agissait de denrées périssables. Ainsi renforce-t-on le pouvoir hiérarchique de chefs d'établissements véritables managers d'équipes notamment via le « conseil pédagogique », vise-t-on l'autonomie des établissements dans une concurrence entre eux allant croissante,... Cette gestion participe à la croissance sensible de la souffrance au travail largement ignorée par l'Éducation nationale.

Management des personnels : le cas d'école des professeurs de STI

Un changement de nomenclature vient d'être imposé par le ministère aux professeurs de Sciences et Technologies Industrielles (STI) : des enseignant-e-s ayant une expertise dans un domaine de la technologie, sont arbitrairement étiquetés comme ayant des compétences pluri-technologiques ! Vue du ministère, cette opération permet une grande flexibilité de ces personnels, **notamment lorsqu'il s'agit de pourvoir, au gré des besoins, les postes "technologiques" en collège et en lycée**. Les enseignant-e-s se retrouvent déstabilisé-e-s par la dévalorisation et la précarisation de leur métier.

Les COP tributaires des politiques concurrentielles d'établissements

Après la disparition des CIO, les COP qui ne seraient pas détachés au Service Public Territorialisé de l'Orientation (SPTO) pourraient se trouver affectés dans un établissement.

On peut facilement imaginer ce que la perte d'indépendance des COP par rapport aux établissements scolaires va entraîner pour les familles. Alors même qu'il faudrait par exemple pour les « décrocheurs » co-élaborer (avec le jeune et des établissements d'accueil potentiels) des parcours adaptés, on se trouvera rapidement confronté au constat que le COP sera jugé, par son chef d'établissement, sur sa capacité à éviter le recrutement des jeunes indésirables et à trouver pour ceux-là des solutions extérieures à l'établissement.

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Le pilotage des établissements par la logique d'entreprise risque de s'aggraver avec la régionalisation de l'orientation.

SUD éducation revendique une rupture avec la soumission de l'école aux lois du libéralisme économique

Depuis le milieu des années 80, les différents gouvernements tendent à adapter l'École au modèle de l'entreprise libérale où règnent compétitivité, flexibilité et précarité.

Le projet de loi de programmation pour l'École, présenté par le ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon, s'inscrit pleinement dans cette vision « utilitariste » de l'École.

Au-delà des mobilisations dans les secteurs en prise directe avec cette transformation de l'École (orientation, voie professionnelle et technologique), SUD éducation est opposé à l'adoption du projet de loi d'orientation pour l'École. Nous demandons le report à septembre 2014 de l'adoption de la loi pour que les personnels puissent réellement être associés dans le cadre d'un vrai débat. Nous avons proposé aux autres fédérations de l'Éducation de porter ensemble cette exigence et une plate forme revendicative unitaire.

Post-scriptum :

Page 4 du 4 pages spécial école-entrerprise

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz